

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN ESTRIE

Mise en contexte

L'insécurité alimentaire est habituellement définie comme étant un accès inadéquat ou incertain aux aliments à haute valeur nutritive en raison de contraintes financières¹. Il s'agit d'un indicateur de privation matérielle qui, tout comme d'autres facteurs reliés à la défavorisation matérielle et/ou sociale que présentent certains ménages, a des effets négatifs sur la santé qui sont connus et démontrés^{1,2}.

Alors que la disponibilité des ressources financières est le facteur majeur relié à la sécurité alimentaire³, près du quart des Québécois rapportait, dans des enquêtes dédiées au suivi des impacts de la pandémie, une diminution de leurs revenus depuis le début de la crise sanitaire². De plus, le niveau d'inflation actuel qui touche le prix des produits alimentaires, ainsi que d'autres nécessités de base, et les effets des changements climatiques sur la production et l'accès à une alimentation saine laissent croire qu'une aggravation de la situation est probable pour les ménages les plus vulnérables si des mesures spécifiques ne sont pas mises en œuvre pour leur venir en aide¹.

La problématique de l'insécurité alimentaire demeure majeure, largement sous-estimée de manière générale et mal documentée en Estrie. C'est pourquoi cette publication a pour but de dresser un portrait de la situation régionale et, en regard, les contours et pistes d'intervention en santé publique.

Mesurer l'insécurité alimentaire^{1,4}

Deux enquêtes fédérales nous permettent de mesurer l'insécurité alimentaire :

- L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) depuis 2004
- L'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) dans le contexte de la Stratégie de réduction de la pauvreté depuis 2019.

Selon les données recueillies par ces enquêtes, les ménages en situation d'insécurité alimentaire sont répartis en **3 catégories** :

- Insécurité alimentaire **marginale** : indication de difficulté d'accès à la nourriture lié au revenu (ex. : inquiétude de manquer de nourriture, choix alimentaire limité);
- Insécurité alimentaire **modérée** : signe de compromis en matière de qualité et/ou de quantité de nourriture consommée;
- Insécurité alimentaire **grave** : signe de consommation alimentaire réduite et d'habitudes alimentaires perturbées.

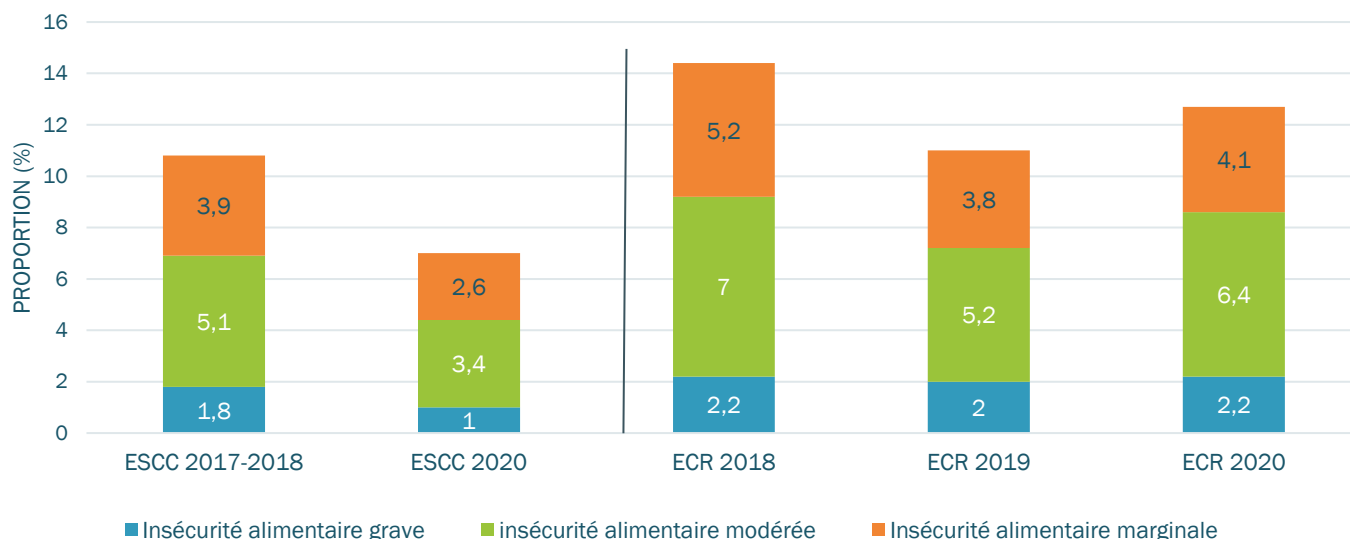
Des différences notables de prévalence d'insécurité alimentaire sont constatées entre ces deux enquêtes du fait principalement d'un taux de réponse à l'ECR plus élevé*, ainsi que de plusieurs différences sur le plan de la conception, de la mise en œuvre et de l'analyse.

L'ECR présente des estimations plus élevées d'insécurité alimentaire et jugées comme plus représentatives que l'ESCC pour des années comparables. L'ECR permet un suivi annuel fiable, notamment sur la période 2019-2021, ce qui n'est pas possible avec l'ESCC. Cependant, les données estriennes n'étant disponibles que pour l'ESCC, nous avons choisi de présenter les données issues de cette enquête à des fins de comparabilité.

Pour illustrer l'écart entre les deux enquêtes sur l'insécurité alimentaire à l'échelle du Québec, notons que selon les données de l'ESCC 2020 (Figure 1) 7 % des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages sont concernés par l'insécurité alimentaire. A contrario, l'ECR 2020 faisait état d'une prévalence de 12,7 % pour la même année.

* Taux de réponse aux enquêtes⁴ : 76,6 % pour l'ECR 2020 versus 24,6 % pour l'ESCC 2020 et 77,4 % pour l'ECR 2018 versus 61,5 % pour l'ESCC 2017-2018.

Figure 1. Pourcentage de personnes de 12 ans et plus vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire au Québec, selon l'ESCC (2017-2018 et 2020) et l'ECR (2018 à 2020)



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017-2018 et 2020 (septembre à décembre).
Statistique Canada. Tableau 13-10-0834-01. Insécurité alimentaire selon le type de famille économique.

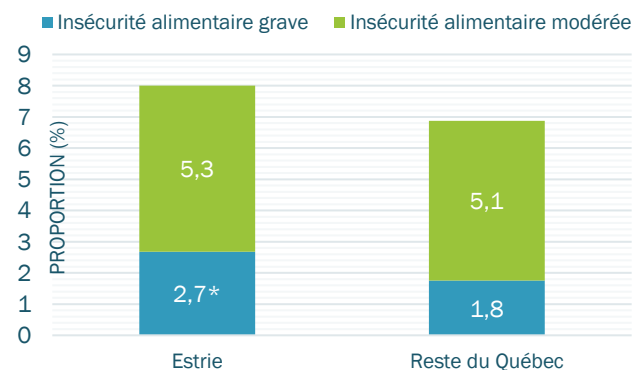
L'impact de la COVID-19 sur l'insécurité alimentaire au Québec

Selon l'ESCC 2020, l'insécurité alimentaire, de marginale à grave, toucherait 7 % des personnes de 12 ans et plus vivant dans des ménages au Québec. La prévalence dans le précédent cycle d'enquête de 2017-2018 était de 10,8 %. Cette évolution, tout comme les données récemment publiées par Statistique Canada sur l'ECR 2018, 2019 et 2020, ne vont pas dans le sens d'une aggravation de l'insécurité alimentaire durant la pandémie⁵, cette hausse étant pourtant estimée à 11 %, voire au-delà selon d'autres études^{3,5}. On peut émettre l'hypothèse que les mesures gouvernementales de soutien au revenu mises en œuvre dès avril 2020 ont pu limiter des impacts négatifs encore plus grands, rappelant la pertinence de telles interventions pour réduire l'insécurité alimentaire².

L'insécurité alimentaire modérée et grave^a en Estrie

En Estrie, l'insécurité alimentaire (modérée à grave) concerne 8 % de la population, selon le cycle d'enquête de l'ESCC 2017-2018 (dernier disponible à l'échelle régionale). Cette proportion est comparable à celle du reste du Québec (6,9 % de la population) (Figure 2).

Figure 2. Proportion de la population dont le ménage a connu une insécurité alimentaire modérée ou grave en Estrie et dans le reste du Québec, selon l'ESCC (2017-2018)

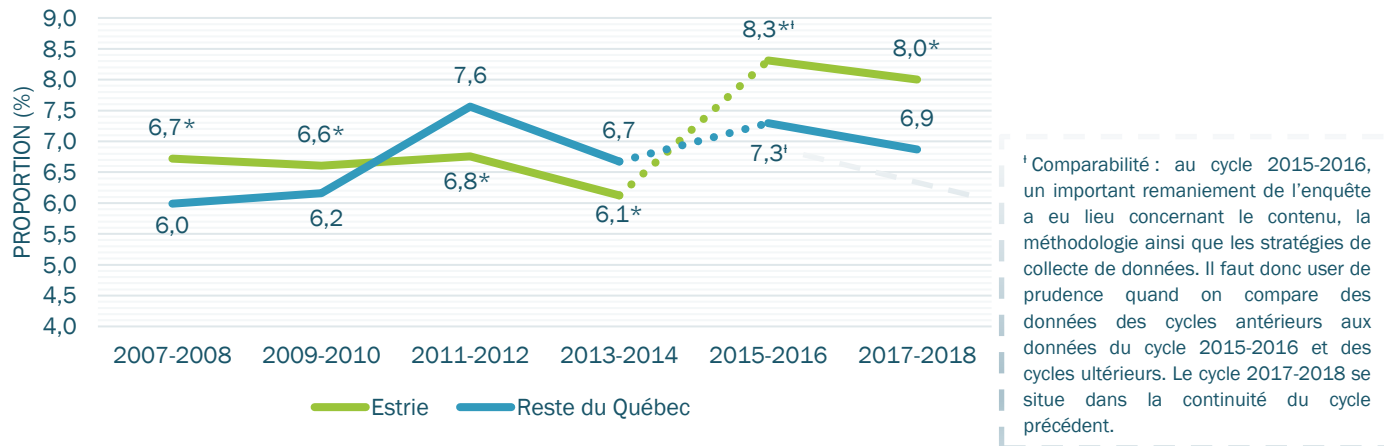


^a Du fait d'une non disponibilité des données à l'Infocentre de santé publique sur l'insécurité alimentaire marginale, les graphiques de cette partie ne présenteront que les données de l'insécurité modérée à grave.

Le symbole (*) indique un coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Le suivi de l'évolution temporelle du phénomène depuis le cycle d'enquête 2007-2008 (Figure 3) ne permet pas de montrer une variation statistiquement significative dans notre région.

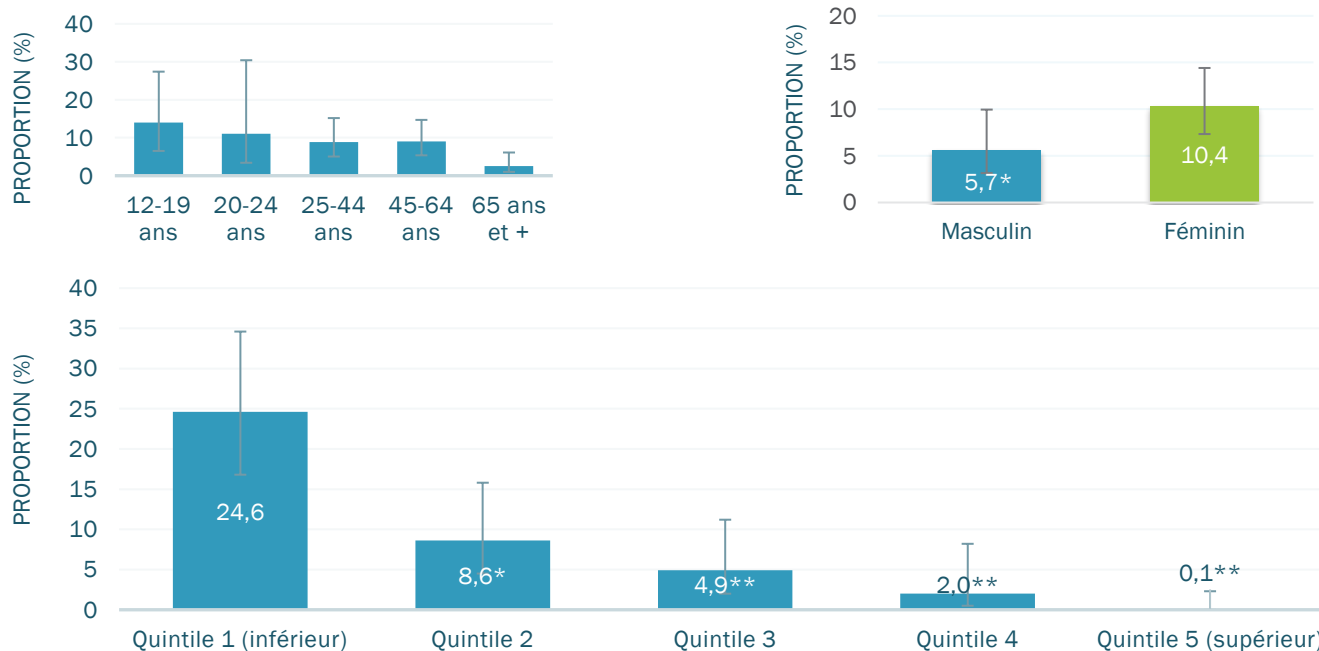
Figure 3. Proportion de la population dont le ménage a connu une insécurité alimentaire en Estrie et dans le reste du Québec, selon l'ESCC (de 2007-2008 à 2017-2018)



Le symbole (*) indique un coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Si on s'intéresse à la répartition de l'insécurité alimentaire selon certaines caractéristiques sociodémographiques (Figure 4), on constate que les plus jeunes semblent plus touchés que leurs aînés, ainsi que les femmes comparativement aux hommes et sans surprise de façon significative, les ménages ayant un niveau de revenu plus bas.

Figure 4. Proportion de la population dont le ménage a connu une insécurité alimentaire selon le groupe d'âge, le sexe ou le revenu, Estrie (ESCC 2017-2018)



Le symbole (*) indique un coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Le symbole (**) indique un coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

L'identification des communautés les plus à risque d'insécurité alimentaire en Estrie

Dans le but de mieux caractériser les populations les plus à risque de connaître de l'insécurité alimentaire, et en conséquence d'orienter les interventions de santé publique, nous avons entrepris d'identifier les communautés estriennes^b dont la composition des ménages (données du recensement 2021) présente le plus de facteurs de risque du phénomène à l'étude.

Il est cependant à noter qu'à l'échelle d'une communauté, la sécurité alimentaire intègre plusieurs aspects : la disponibilité (production), l'accessibilité (économique et géographique), l'utilisation des aliments (pratiques nutritionnelles), la stabilité dans le temps (résilience), la durabilité (préservation des capacités de production à long terme) et l'agentivité (capacité des acteurs à décider du système alimentaire). Nous n'explorerons dans ce travail que la dimension de l'accessibilité.

Méthodologie utilisée

Étape 1. Identification des facteurs de risque

L'identification des facteurs de risque s'est basée sur l'une des dernières publications de l'équipe interdisciplinaire de recherche référente sur la question de l'insécurité alimentaire¹ au Canada. Dans cette publication, l'équipe a mené une analyse multivariée pour identifier quelles caractéristiques des ménages étaient associées à des situations d'insécurité alimentaire de manière distincte les unes des autres et dans quelles proportions. Pour chaque facteur de risque jugé pertinent pour la région, l'indicateur disponible au recensement de 2021 le plus représentatif a été sélectionné (Tableau 1).

Tableau 1. Les facteurs de risque liés à l'insécurité alimentaire retenus avec les indicateurs associés

Facteurs de risque pertinents	Indicateurs du recensement 2021
Ménages à faibles revenus	Revenu total médian après impôt des ménages
Bénéficiaires d'aides gouvernementales (aide sociale, prestations liées à la COVID-19 et/ou assurance emploi)	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les personnes de 15 ans ou plus
Locataires	Proportion de locataires
Personnes seules	Proportion de personnes vivant seules
Familles monoparentales dirigées par une femme	Proportion de familles monoparentales avec enfant dirigée par une femme

^b Les 113 communautés de l'Estrie sont représentées dans la carte interactive des communautés disponible sur le site de l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC) : <https://oedc.qc.ca/tableau-de-bord-des-communautés-de-lestrie/>

Étape 2. Calcul d'un indice combiné

Des scores de classement des 113 communautés de l'Estrie, en lien avec les indicateurs associés à l'insécurité alimentaire, ont été calculés via une analyse statistique dite « en composantes principales », similaire à la méthode utilisée pour construire les indices de défavorisation matérielle et sociale dans Pampalon et al. (2012)^c. L'analyse a permis de résumer l'information contenue dans les cinq indicateurs en deux dimensions :

- La dimension 1 étant liée aux indicateurs « Proportion de locataires », « Proportion de personnes vivant seules », « Proportion de population ayant un faible revenu » et « Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux »;
- La dimension 2 étant liée à l'indicateur « Proportion de famille avec enfant monoparentale dirigée par une femme ».

Finalement, il nous a été possible de classer les communautés selon leur niveau de risque associé à l'insécurité alimentaire avec un indice combiné (allant de 1, risque très faible d'insécurité alimentaire, à 5 pour risque très élevé) selon la matrice présentée à la figure 5.

Figure 5. Matrice utilisée pour construire l'indice combiné à partir des deux dimensions

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Q1	1	1	1	2	3
Q2	1	2	2	3	4
Q3	1	2	3	4	5
Q4	2	3	4	4	5
Q5	3	4	5	5	5

^c <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf>

Résultats

L'analyse en composantes principales nous a permis d'identifier, parmi les neuf réseaux locaux de services (RLS) de l'Estrie, les communautés présentant un indice très élevé de risque estimé d'insécurité alimentaire (Tableau 2).

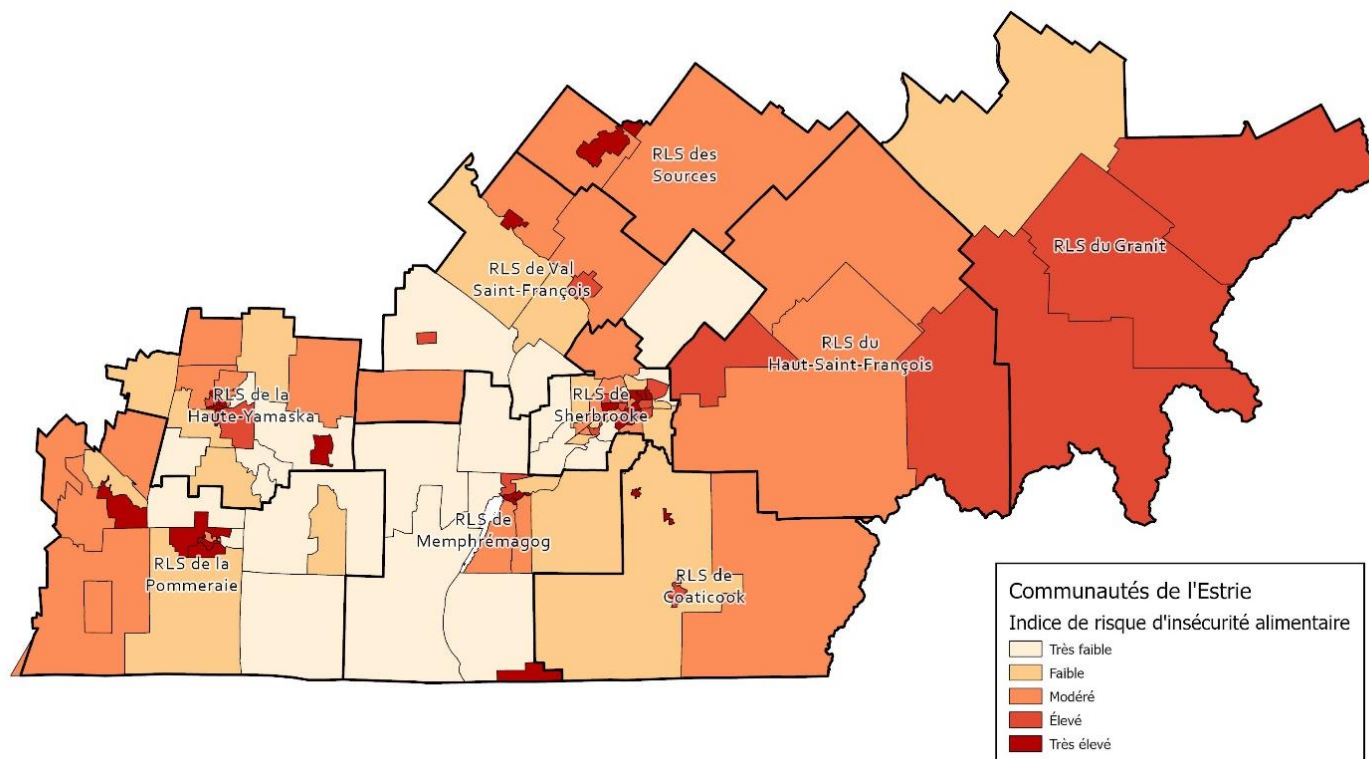
Tableau 2. Communautés présentant un indice très élevé de risque estimé d'insécurité alimentaire (N=23 sur 113)

RLS	Communauté
Pommeraië	Centre-ville et Sud-Est de Farnham
	Secteur Wellington
	Cowansville Centre
	Secteur McClure
Haute-Yamaska	Les Galeries
	Centre-ville de Granby
	Parc Horner
	JH Leclerc
	Waterloo

RLS	Communauté
Memphrémagog	Stanstead
	Des Tisserands
	Centre-ville de Magog
Coaticook	Compton et Waterville urbains
Sherbrooke	Pin-Solitaire
	Saint-Michel
	Jardins-Fleuris
	Centre-ville de Sherbrooke
	Immaculée-Conception
	Grands-Monts
	Sainte-Jeanne-d'Arc
Saint-Boniface	
Val Saint-François	Richmond
Des Sources	Val des Sources

La figure 6 présente de manière cartographique les communautés selon leur niveau de risque d'insécurité alimentaire.

Figure 6. Communautés de l'Estrie selon leur niveau de risque estimé d'insécurité alimentaire (indice combiné)



Accessibilité des commerces d'alimentation en Estrie

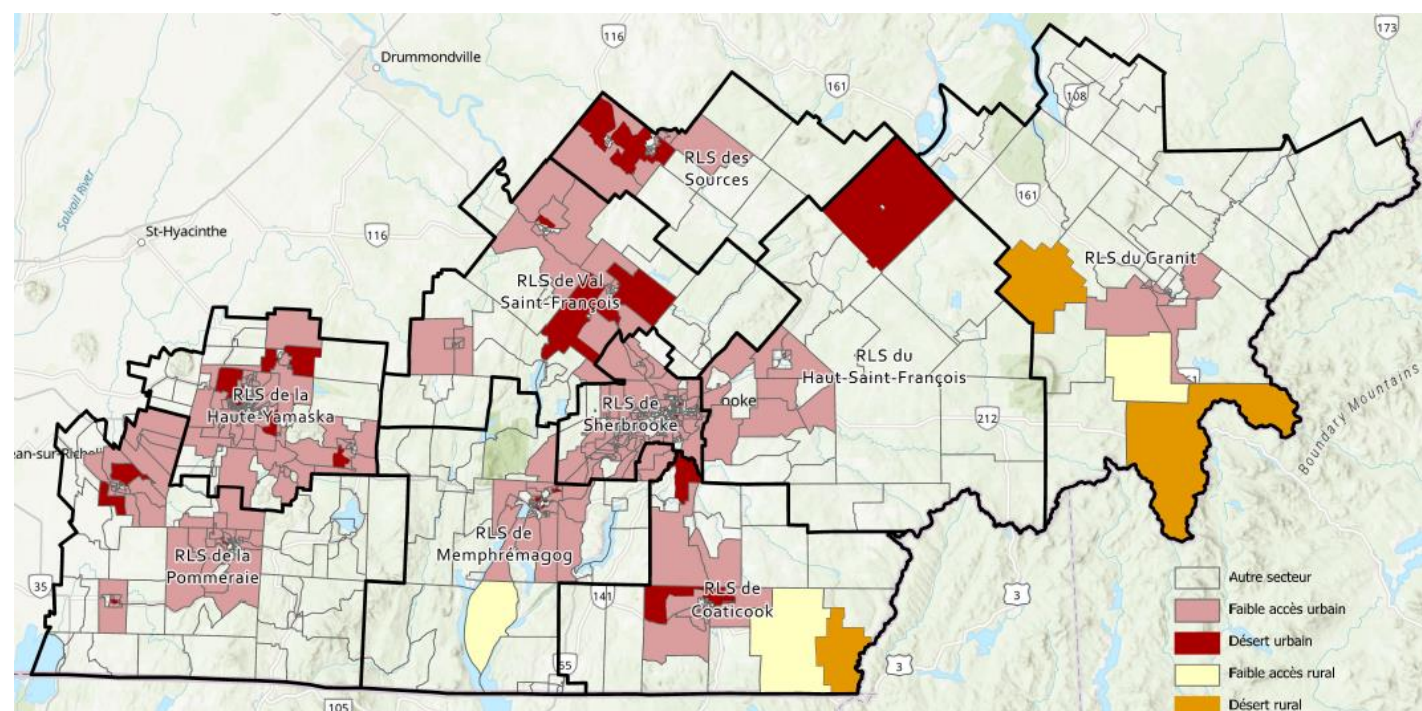
Nous avons ensuite souhaité croiser les données présentées ci-dessus avec les informations disponibles (données de 2018 fournies par l'Institut national de santé publique du Québec [INSPQ]^d) concernant l'accessibilité géographique des commerces d'alimentation à haute valeur nutritive en Estrie.

La carte ci-dessous (Figure 7) représente les secteurs considérés comme étant :

- à **faible accès aux aliments** (où la distance moyenne séparant les lieux de résidence et le plus proche commerce offrant des aliments de haute valeur nutritive, comme les épiceries, supermarchés, commerces et marchés publics, est d'un kilomètre ou plus en milieu urbain; de seize kilomètres ou plus en milieu rural), ou
- des **déserts alimentaires** (secteurs économiquement défavorisés et caractérisés par un faible accès à des commerces offrant des aliments de haute valeur nutritive).

Nous constatons ainsi que des déserts alimentaires ou des secteurs à faible sont présents dans chacun des neuf RLS, en milieu urbain ou rural. Cela a un impact sur l'ensemble de la population vivant dans ces secteurs, et tout spécifiquement sur les communautés dont les ménages présentent le plus de facteurs de risque d'insécurité alimentaire, comme vu précédemment.

Figure 7. Secteurs à faible accès aux aliments et déserts alimentaires en Estrie



Source : Géoportail de l'INSPQ.

^d Pour plus de détails, il est possible de consulter la [carte de l'Institut national de santé publique du Québec \(INSPQ\)](#).

Parmi les 23 communautés identifiées comme étant à risque très élevé d'insécurité alimentaire :

- 3 se situent dans un secteur géographique avec au moins une zone de désert alimentaire;
- 6 se situent dans un secteur géographique avec au moins une zone de faible accès;
- 12 se situent dans un secteur géographique avec au moins une zone de désert alimentaire ET au moins une zone de faible accès.

Tableau 3. Communautés présentant un indice très élevé de risque estimé d'insécurité alimentaire et vivant dans un secteur géographique avec un désert alimentaire et/ou faible accès

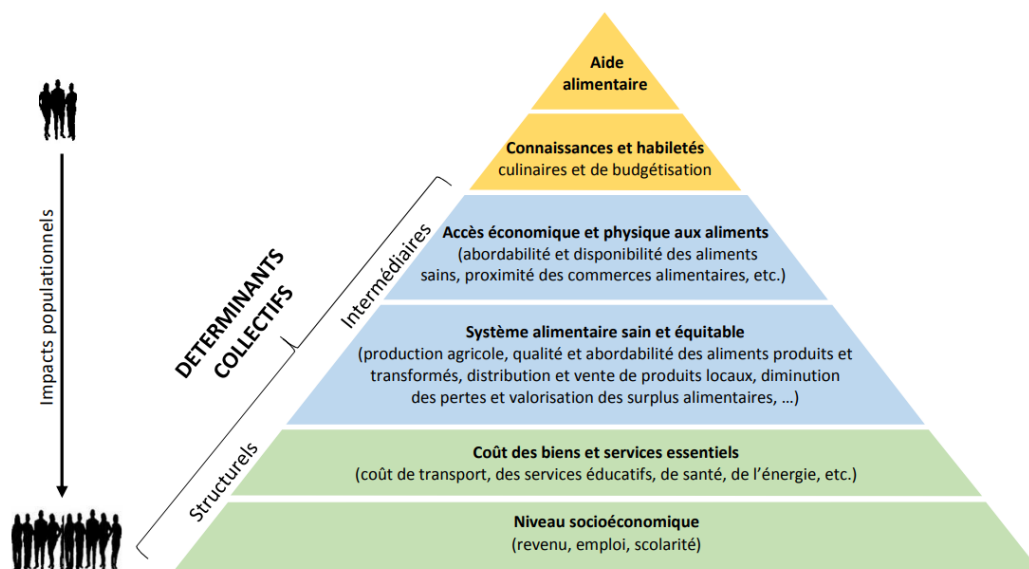
RLS	Communauté
Pommeraiie	Centre-ville et Sud-Est de Farnham
	Secteur Wellington
	Cowansville Centre
	Secteur McClure
Haute-Yamaska	Les Galeries
	Centre-ville de Granby
	Parc Horner
	JH Leclerc
	Waterloo
Memphrémagog	Stanstead
	Des Tisserands
	Centre-ville de Magog

RLS	Communauté
Coaticook	Compton et Waterville urbains
Sherbrooke (Figure 8)	Pin-Solitaire
	Saint-Michel
	Jardins-Fleuris
	Centre-ville de Sherbrooke
	Immaculée-Conception
	Grands-Monts
	Sainte-Jeanne-d'Arc
Saint-Boniface	
Val Saint-François	Richmond
Des Sources	Val des Sources

Les interventions en matière de sécurité alimentaire

Plusieurs initiatives sont mises en place sur le territoire afin d'adresser la problématique de l'insécurité alimentaire et de trouver des solutions durables et structurantes pour y faire face. Les acteurs de santé publique de proximité, tels que les organisatrices et les organisateurs communautaires ainsi que les conseillères et les conseillers en promotion de la santé, collaborent notamment aux réflexions et à l'avancement des projets en sécurité alimentaire. Les impacts populationnels varient selon le type d'intervention, tout comme illustré dans la figure 8 ci-dessous réalisée par le CISSS de la Montérégie-Centre⁶ :

Figure 8. Infographie des interventions en matière de sécurité alimentaire produit par le CISSS de la Montérégie-Centre



Chénier, G. (2016). Pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire, *Chantier sur les déterminants sociaux de la santé*, Direction de santé publique de la Montérégie, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Longueuil.

Initiatives estriennes en faveur de la sécurité alimentaire



Dans le cadre de la mesure 13.1 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) plusieurs initiatives se sont mises en place sur le territoire afin d'adresser la problématique de l'insécurité alimentaire et trouver des solutions durables et structurantes pour y faire face.

À **Waterloo**, en Haute-Yamaska, une épicerie communautaire a vu le jour. Cette initiative permet aux gens ayant un budget plus limité d'avoir un panier d'épicerie varié, en pouvant, entre autres, acheter des fruits et légumes à bas prix, des articles à l'unité et en ayant accès à des produits en vrac, selon leur besoin. Des mets transformés par des bénévoles sont aussi disponibles à prix très abordables.

Dans le **RLS des Sources**, réalisé à partir de dons ou d'inventus (Coop Métro, Maxi, maraîchers, citoyens), le projet de transformation alimentaire de Cuisine Amitié permet de détourner 40 tonnes de denrées alimentaires par année, qui seraient autrement jetées. Les repas transformés sont ensuite redonnés ou vendus à bas prix, selon les situations, dans les organismes du territoire qui viennent en aide aux citoyens vivant de l'insécurité alimentaire.

Dans le **RLS du Granit**, un projet de récupération alimentaire a aussi vu le jour, ce qui permet à des clientèles vulnérables d'avoir accès à des aliments sains. Ce territoire travaille à se doter d'un plan d'action pour un système alimentaire territorial.

Dans la **MRC de Brome-Missisquoi**, depuis 2017 un projet permet de lutter contre l'insécurité alimentaire grâce à des denrées récupérées dans plusieurs commerces, mais aussi au glanage de fonds de champs chez des maraîchers. Ce projet est possible grâce à la coordination de cinq organismes communautaires et à la participation d'une trentaine de partenaires fournisseurs (maraîchers, épiceries, restaurants, commerces et autres). En 2022, c'est 77 495 kg de denrées qui ont été détournés de la poubelle (31 % de fruits et légumes frais, 23 % de produits de boulangerie, 11 % de viande)! Ces denrées sont redistribuées à travers des paniers de dépannages alimentaires, des frigos partages, mais aussi transformées en repas nutritifs prêts pour les personnes les plus vulnérables. La gestion de ce projet est assurée par un comité formé d'un représentant des cinq organismes participants et d'une organisatrice communautaire de la Direction de santé publique de l'Estrie. En plus d'être générateur de solidarité, ce projet arrive à faire rimer lutte à l'insécurité alimentaire et lutte aux gaz à effet de serre (GES). Pour en savoir plus : [Projet anti-gaspillage BromeMissisquoi](#).

Ces exemples d'initiatives ont été réfléchis grâce à la mobilisation des acteurs des différents milieux afin de bien répondre aux besoins de la population et ainsi trouver des solutions à partir des opportunités sur le territoire.

Le rôle de l'allaitement dans l'insécurité alimentaire

L'allaitement est la base d'une bonne santé pour les bébés et les mères donc un impératif pour la santé publique (Lancet, 2016 et 2023). C'est pourquoi la *World Alliance for Breastfeeding Action* (WABA) a nommé « L'allaitement : La base de la vie ». D'autre part, les évidences montrent que l'allaitement prévient la faim et la malnutrition sous toutes ses formes et aussi assure la sécurité alimentaire pour les bébés, même en temps de crises. Sans fardeau supplémentaire sur le revenu du ménage, l'allaitement est une façon bon marché de nourrir les bébés et contribue à la réduction de la pauvreté.

Références

1. Tarasuk V, Li T, Fafard St-Germain AA. (2022). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2021*. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). Consulté au <https://proof.utoronto.ca/>
2. Plante, C., Hamel, D., Rochette, L., Riopel Meunier, J., Larocque, I. & Dubé, È. (2021). *Insécurité alimentaire en temps de pandémie de la COVID-19 et inégalités en alimentation au Québec*. Nutrition Science en évolution, 18(3), 9–15. <https://doi.org/10.7202/1076355ar>
3. Tarasuk V, Mitchell A. Household food insecurity in Canada, 2017-18. Toronto (ON): Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF); 2020. En ligne à : <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2017-2018-Full-Reportpdf.pdf>
4. Tarasuk V, Fafard St-Germain A, Li T. *Surveillance de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada : l'heure du bilan*. Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada. 2022;42(10):501-506. <https://doi.org/10.24095/hpcdp.42.10.04f>
5. Idzerda L, Gariépy G, Corrin T, Tarasuk V, McIntyre L, Neil-Sztramko S, Dobbins M, Snelling S, Jaramillo Garcia A. *État des connaissances au sujet de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages canadiens durant la pandémie de COVID-19 : revue systématique*. Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada. 2022;42(5):201-213. <https://doi.org/10.24095/hpcdp.42.5.01f>
6. CISSS de la Montérégie-Centre. *Pyramide d'impacts populationnels des interventions en matière de sécurité alimentaire*, lien web : <https://roussillon.ca/wp-content/uploads/2018/03/Pyramide-dimpacts-S%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire.pdf>

Rédaction

Laetitia Satilmis et Elizabeth Morin
Direction de santé publique, CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Collaboration

Anne-Marie Lapalme et Michelle Morin
Direction de santé publique, CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Marie-Pierre Lapointe-Garant
Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

Révision

Béatrice Poirier et Marie-Eve Brière
Direction de santé publique, CIUSSS de l'Estrie – CHUS

ISSN 2369-5625